

n° 30 - 2025
Semaine du
31 août au 7 sept.



La joie
se
partage

SECTEUR PASTORAL D'AVIGNON – CENTRE

Paroisses de

St-Agricol - St-Didier - St-Pierre

St-Symphorien (Les Carmes) - St-Joseph (Barthelasse)

BASILIQUE MÉTROPOLITAINE N.-D. DES DOMS

Bienvenue au Père Clément LOUP
dans le secteur pastoral
« Avignon-Centre »

Par ordonnance de notre archevêque, Mgr François FONLUPT, du 20 juin 2025 sur l'organisation territoriale des Communautés, **nos paroisses de l'intra-muros, de la Barthelasse et la Métropole Notre-Dame des Doms constituent un unique secteur pastoral appelé « Avignon-Centre »** ; décision déjà initiée par la nomination d'une équipe de prêtres au 1^{er} septembre 2024. *« Le but essentiel de la création de secteurs pastoraux est d'unir*

les richesses des communautés, et de surmonter les pauvretés, au service de la grâce baptismale de chacun, fidèles du Christ laïcs, clercs et consacrés, cela soutenant une vie d'Eglise plus féconde qui puisse donner un témoignage de foi crédible, permettant de vivre et témoigner de l'amour dont Dieu aime le monde et de lui proposer l'Espérance dont il est en attente. » (Mgr FONLUPT, Préambule de l'ordonnance).

Merci aux Père Bebe Anderson RAMANANDRAZANA & Benoît TARTANSON pour leur ministère dans nos Paroisses du centre-ville & Barthelasse et dans les Etablissements d'Enseignement Catholique, notamment pour ce processus de création du nouveau secteur pastoral : que le Seigneur bénisse leurs nouvelles missions, gardons-les dans notre prière.

Bienvenue au Père Clément LOUP comme vicaire paroissial et prêtre référent pour plusieurs Etablissements d'Enseignement Catholique : prêtre depuis 2022, membre de la communauté du Chemin Néocatéchuménal, il nous vient du secteur interparoissial de Valréas.

Presbytère : 28, rue Carreterie - Avignon

Tél : 04 90 82 10 56 — 06 95 43 25 78

intramurosavignon@diocese-avignon.fr

site internet : <https://www.avignon-intramuros.paroisse84.fr/>

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h

Prêtres au service des paroisses :

♦ **Curé & Recteur : Père Frédéric BEAU**
Mail : frederic.beau.rouy@orange.fr

♦ **Vicaire :**
Père Clément LOUP
Mail : clementloup@outlook.com

♦ **Vice recteur de la Cathédrale & Prêtre auxiliaire :**
Père François-Marie FEVE
Tél : 06 87 60 26 61
Mail : fmfeve@gmail.com

Pénitents Gris : (rite extraordinaire)

Abbé François CADIET Tél : 06 60 61 74 80
Mail : fcadiet@wanadoo.fr

C'est donc une équipe de prêtre modifiée qui est nommée pour vivre tous ensemble ce nouveau secteur pastoral ainsi défini par Mgr FONLUPT :

- ♦ Les secteurs pastoraux, dans la perspective de l'annonce du Christ, et pour une plus grande fécondité de la mission, riches de la diversité des communautés, sont au service de la grâce baptismale des croyants, fidèles du Christ laïcs, clercs et consacrés, pour vivre et témoigner de l'amour dont Dieu aime le monde et de lui proposer ainsi l'espérance dont il est en attente.
- ♦ Comme les premières communautés, chrétiennes qui mettaient tout en commun, les communautés de croyants d'un secteur pastoral unissent leurs forces, ressources et moyens au service :
 - * d'une foi reçue, vécue, approfondie et annoncée ;
 - * d'une foi célébrée par les sacrements et la prière, dont la source et le sommet est l'Eucharistie
 - * d'une fraternité vécue concrètement et visiblement qui est déjà un témoignage de foi ;
 - * d'une solidarité qui puise sa source dans la charité
- ♦ La célébration de l'Eucharistie doit être le cœur de la vie du secteur pastoral
- ♦ Les secteurs pastoraux sont constitués d'une ou plusieurs paroisses canoniques. Ils sont cons-

titués de manière stable, en droit, pour être confiés à un ou plusieurs prêtres, individuellement ou solidairement, pour en être les pasteurs propres.

- ♦ Pour favoriser l'unité, le secteur pastoral se dote d'un seul conseil pastoral et d'un seul conseil paroissial pour les affaires économiques. De même, une équipe d'animation pastorale commune, selon les statuts diocésains, est constituée.
- ♦ Le moment venu, au terme de 3 ans, le secteur pastoral est constitué en nouvelle paroisse canonique, après avis du conseil presbytéral, par décret de l'archevêque. (Ordonnance, n° 3 à 8)

Nous voilà avec un merveilleux programme pour les années à venir : commençons par placer « l'Eucharistie au cœur de la vie du secteur pastoral » en nous retrouvant **dimanche 7 septembre, pour la Messe à 11h00 à l'église St-Symphorien — Les Carmes**, suivie d'un apéritif au fond de l'église et du repas tiré du sac au presbytère afin de vivre, dans la convivialité, l'unité, en cours d'édification, de notre nouvelle communauté.

Le conseil pastoral œuvrera pour cette mission tout au long des années à venir.

En rendant grâce pour l'Amour du Seigneur dont nous faisons l'expérience, témoignons de ce même Amour qu'il a pour tous !

P. Frédéric BEAU

MESSES EN SEMAINE

Messes supprimées le lundi à 18h30 à St-Agricol, sauf exceptions... *ce lundi 1^{er} septembre, en la solennité de St-Agricol, Messe à 18h30 !*

« UNE HEURE AU TRÉSOR »

Tous les premiers dimanches du mois, de 17h00 à 18h00 sur une thématique différente à chaque fois, M^{me} Blandine SILVESTRE, Déléguée Episcopale aux Trésors Diocésains et Conservateur des Antiquités & Objets d'Art, nous invite à approcher le **Trésor de la Basilique métropolitaine Notre-Dame des Doms**.

Premier rendez-vous : dimanche 7 septembre à 17h00, « Ô Notre-Dame » (veille de la nativité de la Vierge Marie)

La signification des Trésors d'Art Sacré relève en même temps de la foi et de l'art. Au long des siècles les chrétiens ont exprimé leur foi de différentes manières. En particulier, bâtir une église, veiller à son état, la restaurer, l'aménager en fonction des fidèles qui viennent y prier et y célébrer « l'alliance nouvelle et éternelle » avec le Seigneur, a été pour eux un acte de foi en même temps qu'une œuvre d'art. Nos édifices religieux sont voulus pour être l'image de la grandeur et de la beauté de Dieu. Ils sont le fruit d'un acte de foi et d'une création artistique. C'est pourquoi dans leur conception sont choisies des matières nobles et précieuses pour célébrer le culte divin. Ces matières sont offertes pour Dieu. Elles ont reçu sa bénédiction et certaines ont été mises en son appartenance par un rite de consé-

cration. De ce patrimoine artistique, l'Eglise reconnaît l'immense valeur. Il est le témoignage d'une culture propre à une époque, mais aussi l'expression de la foi vivante qui anime les croyants. Il convient de voir dans ce patrimoine religieux la mémoire d'un peuple. C'est un patrimoine vivant, légué par des croyants d'hier au peuple des croyants ou non croyants d'aujourd'hui. Dans les Trésors d'Art Sacrés, le peuple de Dieu peut reconnaître son histoire et le reflet de la dévotion de ce peuple au long des siècles : ce n'est pas un musée d'art sacré. Le mot de Trésor nous appelle à ne jamais séparer la valeur culturelle des objets qui le constituent de leur destination religieuse, mais à contempler leur beauté comme un doigt désignant Celui pour lequel ils ont été faits. C'est dans cet esprit que M^{me} SILVESTRE nous accueillera au Trésor de la Métropole.

Autres rendez-vous :

5 octobre : les saints anges ; 2 novembre : la communion des saints ; 7 décembre : Viens pour notre attente ; 4 janvier 2026 : Nous avons vu se lever son étoile à l'Orient ; 1^{er} février : Lumière pour éclairer les nations ; 1^{er} mars : le Symbole de la foi ; 5 avril : la Résurrection du Seigneur ; 3 mai : les saints apôtres, Philippe et Jacques ; 7 juin : le Saint-Sacrement (Clément V et Jean XXII).

Messe de rentrée paroissiale : dimanche 7 septembre à 11h00 à St-Symphorien - Les Carmes, suivie de l'apéritif et du repas tiré du sac.

CALENDRIER

Dimanche 31 août

22^{ème} dimanche du temps ordinaire

9h30 : à Saint-Symphorien

11h00 : Messe à N.-D. des Doms

11h00 : Messe à Saint-Agricol

Lundi 1^{er} septembre

solennité de st Agricol, évêque d'Avignon

12h15 : Messe à Saint-Pierre

18h30 : Messe à Saint-Agricol

Mardi 2 septembre *bhx Jean Capeau, prêtre & ses compagnons martyrs*

7h30 : Messe à la Métropole

12h15 : Messe à Saint-Pierre

18h30 : Messe à Saint-Agricol

Mercredi 3 septembre *st Grégoire le Grand, pape & docteur de l'Eglise*

7h30 : Messe à la Métropole

12h15 : Messe à Saint-Pierre

18h30 : Messe à Saint-Agricol

Jeudi 4 septembre

7h30 : Messe à la Métropole

17h00 : Messe à St-Didier

18h30 : Messe à Saint-Agricol

Vendredi 5 septembre

7h30 : Messe à la Métropole

12h15 : Messe à Saint-Pierre

18h30 : Messe à St-Agricol

Samedi 6 septembre

8h30 : Messe à St-Symphorien

12h15 : Messe à Saint-Pierre

17h00 : Messe à St-Didier
(1^{ère} Messe du dimanche)

Dimanche 7 septembre

23^{ème} dimanche du temps ordinaire

Rentrée paroissiale

Pas de Messe à St-Joseph de la Barthelasse

11h00 : Messe à N.-D. des Doms

11h00 : Messe à Saint-Symphorien suivie de l'apéritif (place des Carmes) & du repas partagé (presbytère)

Récital aux chandelles

sur instruments d'époque, MOZART, BEETHOVEN & l'Italie avec des œuvres de VIOTTI, PAISIELLO, KREUTZER, le **vendredi 5 septembre à 20h30 à la chapelle de l'Oratoire**. Nicole TAMESTIT au violon classique, Pierre BOYER au piano forte.

BASILIQUE SAINT-PIERRE

Horaires d'ouverture :

du lundi au samedi inclus :

matin : 10h00 - 13h00 (fermée le jeudi matin)

après-midi : 14h30 - 17h00

Messes :

du lundi au mercredi

& vendredi - samedi : 12h15

Confessions & Adoration du Saint-Sacrement :

du lundi au mercredi

& vendredi - samedi : de 10h00 à 12h00

COLLÉGIALE SAINT-DIDIER

Horaires d'ouverture :

du lundi au samedi :

matin : 9h00 à 12h00 après-midi : 14h00 à 17h30

Dimanche : collégiale fermée

Messe : Jeudi : 17h00

Samedi (1^{ère} Messe du dimanche) à 17h00

Confessions : à la demande

ÉGLISE SAINT-SYMPHORIEN

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Dimanche : 9h00- 11h (fermée l'après-midi)

Messes : samedi : 8h30

dimanche : 9h30

Confessions : à la demande.

Laudes : 8h10 du lundi au samedi

COLLÉGIALE SAINT-AGRICOL

Messes : du lundi au vendredi : 18h30

dimanche : 11h00

Adoration du Saint Sacrement :

du mardi au vendredi : 17h30 à 18h30

Confessions : à la demande

Chapelet pour la paix : mercredi à 19h00

ÉGLISE SAINT-JOSEPH (île de la Barthelasse)

Messes : 1^{er} Dimanche du mois & fêtes à 9h00

CATHÉDRALE-BASILIQUE NOTRE-DAME DES DOMS

Horaires d'ouverture : du mardi au dimanche

de 8h30 à 17h30

Messes : mardi au vendredi : 7h30

dimanche : 11h00

CHAPELLE DES FRANCISCAINS (rue d'Annanelle)

Prière des Mères : jeudi à 15h30

Chapelet pour les Vocations : jeudi à 16h30

CHAPELLE SAINT-LOUIS (rue Portail Boquier)

Chapelet des hommes :

jeudi à 18h00 à partir du 18 septembre

CHAPELLE DES PÉNITENTS GRIS

Dimanche : Messe à 10h30 (rite extraordinaire)

Dimanche 31 août à 15h30 à St-Agricol
Concert du chœur de Caelo qui rassemble des jeunes étudiants catholiques ; ils nous proposeront une sélection de motets.